







Marseille, le 17 mars 2023

Monsieur le Préfet,

Le conseil départemental de l'Education Nationale se tiendra le 24 mars prochain. Parmi les décisions qui seront arrêtées dans le cadre de la préparation de la rentrée 2023, un certain nombre de fusions d'écoles seront étudiées.

Nos organisations syndicales, quelles que soient leur position sur les fusions d'écoles, tiennent à vous alerter sur une situation en particulier : les fermetures des écoles maternelles et élémentaires Lamartine au profit d'une fusion avec les écoles Jean Giono à Rognac.

En effet, si la reconstruction des écoles Giono était prévue et votée de longue date, les raisons qui ont abouties à la décision de fermeture des écoles Lamartine nous interrogent car cela n'a jamais fait l'objet d'une concertation ou d'une information au préalable, ni auprès des personnels, ni des parents d'élèves.

La principale motivation mise en avant est la réduction des coûts des fluides en regroupant les deux écoles. Or, le projet prévoit une utilisation des locaux de Lamartine à des fins culturelles, devant abriter notamment une médiathèque, ce qui nécessitera donc de continuer à chauffer les locaux considérés comme énergivores.

Par ailleurs, les nouveaux locaux des écoles Giono n'ont pas été prévus pour accueillir autant de classes. Cela impliquerait de renoncer à des locaux pédagogiques comme la bibliothèque de l'école élémentaire.

Enfin, la concentration de 450 élèves dans un groupe scolaire attenant à un collège de 715 élèves va immanquablement générer des difficultés, en particulier de circulation et de stationnement à l'entrée des élèves. Des travaux seront nécessaires pour aménager les accès, pour quel coût et avec quel calendrier alors que la fusion devrait être effective à la rentrée 2023 ?

Pour toutes ces raisons, nos organisations syndicales FSU-SNUipp 13, SE-UNSA 13, SNUDI-FO 13 et CGT Educ'Action 13, élues en CDEN, s'adressent à vous, afin que l'intérêt du service public d'éducation soit toujours au centre des décisions prises dans les instances de l'Education Nationale.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

Virginie Akliouat, Secrétaire Générale de la FSU-SNUipp 13

Franck Deletraz, Secrétaire Départemental du Se-UNSA 13

Franck Neff, Secrétaire départemental du SNUDI-FO 13

Laurane Francou, co-Secrétaire Départementale de la CGT Educ'Action